

Gestion Mention Management Spécialité Management des associations

RNCP15994 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	310m
Code(s) ROME	K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1
<http://www.formationpermanente.univ-paris1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans un environnement en profonde mutation, les associations sont amenées à prendre en charge des problématiques de management des personnes, des projets et des structures de plus en plus complexes. Le Master propose aux responsables du monde associatif qui sont confrontés à ces questions une démarche de professionnalisation pour développer des compétences générales de direction et d'animation. Il peut également s'adresser à des cadres de collectivités territoriales dont l'activité est en lien avec le secteur associatif, ou à des acteurs du domaine du conseil en management et organisation dans le secteur associatif.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Activités de direction et d'encadrement dans des associations ou des structures en lien avec le secteur associatif
Exercer une responsabilité d'encadrement technique et administratif dans des structures ou services développant des activités sociales, médico-sociales, éducatives, culturelles ou ludiques... et appartenant à des associations, mais aussi à la fonction publique et à des établissements à statut chargés de service public. Appliquer les objectifs politiques ou économiques des instances décisionnaires. Etudier la faisabilité technique et financière des projets. Coordonner les activités d'un ou plusieurs services. Animer et gérer tout ou partie du personnel. Proposer des projets de développement. Assurer les relations stratégiques et politiques de son établissement.

Activités de conseil et d'études dans le domaine des associations et des organismes à but non lucratif

Apprécier des situations, effectuer un diagnostic, dégager des tendances ou élaborer des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques. Préconiser des choix ou à fournir des outils d'aide à la décision. Animer une équipe de collaborateurs.

Compétences ou capacités évaluées

- évaluer et anticiper les effets socio-économiques et politiques d'une prise de décision
- maîtriser la vision globale, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, d'un établissement
- construire des argumentaires synthétiques, rationnels et lisibles permettant d'aider à la décision
- interpréter la réglementation et en peser les effets
- sélectionner l'information pertinente, l'analyser, l'interpréter et suivre les évolutions.
- concevoir et mettre en oeuvre des indicateurs opérationnels.

- élaborer des rapports, notes de synthèse, et présenter les résultats.
- formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser des choix.
- diffuser des informations et assurer leur valorisation.

Connaissances et savoir-faire associés

- analyser les associations dans leurs dimensions socio-économiques
- maîtriser l'environnement juridique, administratif et fiscal
- management des ressources humaines
- compréhension des outils et enjeux des systèmes d'information et de communication
- maîtriser le management financier
- maîtriser les principes de la comptabilité de gestion dans un objectif de pilotage des associations
- marketing, communication, collecte de fonds
- management stratégique
- gestion de projet
- pratique et connaissance du secteur et de l'environnement institutionnel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Associations, organismes sans but lucratif, ONG, coopératives, fondations, mutuelles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur, directeur adjoint, directeur fonctionnel d'association

Directeur d'établissement ou de service social ou médico-social (au titre du décret du 19 février 2007, demandant pour cette fonction une qualification de niveau I)

Directeur d'unité

Cadre administratif des services au public

Chef de projet

Chargé d'études

Chargé de mission

Consultant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Directeurs de la spécialité

Personnes participant aux enseignements

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iae-paris.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15994/>